

Afrique du Sud : un ministre sous enquête pour insulte raciale

APAnews, 18 août 2025 APA-Pretoria (Afrique du Sud) | La Commission sud-africaine des droits de l'homme (SAHRC) a ouvert une enquête officielle contre le ministre des Sports, des Arts et de la Culture, Gayton McKenzie, suite à des allégations de racisme et de xénophobie suite à la réapparition de publications offensantes sur les réseaux sociaux. L'enquête contre le ministre sud-africain Gayton McKenzie a été déclenchée par des plaintes de partis politiques et du public après la réapparition la semaine dernière de tweets vieux de dix ans, qui lui sont attribués, contenant notamment des insultes racistes.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

Dans des publications sur les réseaux sociaux datant de 2013, le ministre mentionné aurait utilisé le terme péjoratif « kaffir » pour désigner les personnes noires. Ce terme, souvent appelé par euphémisme « k-word », est l'une des insultes raciales les plus offensantes de l'histoire de l'Afrique du Sud. D'origine à l'origine du mot arabe kafir, signifiant « infidèle », ce terme était historiquement utilisé par les puissances coloniales, puis ancré sous l'apartheid comme étiquette péjorative pour les Africains noirs. Dans un communiqué publié dimanche, la SAHRC a déclaré que les propos présumés du ministre pourraient constituer des violations de la loi sur la promotion de l'égalité et la prévention de la discrimination injuste (loi sur l'égalité). « Après examen du contenu, la commission estime que les propos tenus par le ministre McKenzie constituent la première vue des violations des dispositions de la loi sur la promotion de l'égalité et la prévention de la discrimination injuste (loi sur l'égalité) », a déclaré la SAHRC. « En conséquence, la commission adressera une lettre d'allégations au ministre McKenzie. Elle déterminera ensuite la meilleure marche à suivre, qui pourra inclure l'engagement de poursuites devant le tribunal de l'égalité compétent, conformément à la loi sur la Commission africaine des droits de l'homme, lue conjointement avec la loi sur l'égalité ». McKenzie a jusqu'au mercredi répondu à la lettre d'allégations de la commission. Ces publications ont suscité une indignation générale et un nouvel examen minutieux des propos tenus par le passé par McKenzie. La commission a également rappelé au public que la liberté d'expression ne s'étend pas aux discours de haine, qui sont interdits par la loi sur l'égalité et la loi sur la prévention de la discrimination injuste et les discours de haine. McKenzie, mentionné, a nié les allégations, déclarant l'enquête comme campagne politique visant à ternir son image. Des partis politiques comme Action South Africa ont depuis appelé le président Cyril Ramaphosa à démettre M. McKenzie de ses fonctions. McKenzie représente l'Alliance patriotique (opposition) au sein du gouvernement d'unité nationale sud-africain. Il est largement connu pour sa ligne dure envers les ressortissants étrangers originaires d'autres pays africains. JN/fss/ac/Sf/APA

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});